

Eurofedop, jeune de 50 ans

Le 20 septembre 2016, Eurofedop (Fédération européenne du personnel des services publics) a célébré son 50^{ème} anniversaire dans la ville où tout a commencé, à Vienne, Autriche, en 1966. Au fil des années, l'organisation s'est surtout fait connaître par les actions qu'ont entreprises ses Conseils professionnels. En coopération avec l'EZA, Eurofedop réunit chaque année ses membres dans une localité européenne différente pour discuter des problèmes du secteur des services publics en Europe.

C'est dans la localité prestigieuse de la « Hofburg » à Vienne que l'organisation a accueilli cette année de nombreux invités de renom au cours de sa séance solennelle. Ont été invités à prendre la parole Wolfgang Schüssel, ancien Chancelier d'Autriche (2000-2007), Raf Chanterier, ancien eurodéputé (1981-1999) et membre de la Commission Emploi et Affaires sociales du Parlement européen, ainsi que Fritz Neugebauer, Président d'Eurofedop (depuis 2002). EZA était représentée par son président, Bartho Pronk.

À l'occasion de son anniversaire, Eurofedop a publié un livre dans lequel elle se raconte au fil de ces 50 années. Bert Van Caelenberg, Secrétaire général, a

EDITORIAL



Chers amis,

De la violence sur le lieu de travail ? Non, pas chez nous ! Telle est le plus souvent la réaction lorsque le sujet est abordé. Une étude récente révèle qu'en Europe, les entreprises sous-estiment le risque de discrimination fondée sur l'âge, le sexe ou l'origine ethnique. Deux tiers des entreprises interrogées s'estimaient bien armées grâce à des mesures de prévention. Et pourtant, la violence sur le lieu de travail n'est nullement un phénomène singulier. Elle va de la violence physique qui inclut aussi les agressions sexuelles, jusqu'aux formes verbales – souvent très subtiles – et non-verbales de discrimination ou à la discrimination de

type structurel. Les personnes concernées sont des hommes et des femmes, les femmes subissant clairement davantage d'actes de violence. Les cas de violence sur le lieu du travail demeurent souvent un tabou ou sont banalisés et considérés comme un problème individuel et émotionnel de la personne en question. Et pourtant, les personnes concernées sont blessées dans leur intégrité et leur dignité, et souffrent souvent pendant des années des répercussions des actes de violence sur leur santé.

En outre, les effets sont aussi significatifs pour les entreprises et l'ensemble de la société : détérioration du climat au sein de l'entreprise, pertes de productivité, coûts considérables pour la santé publique.

Il est indispensable de lever rapidement les tabous et de sensibiliser au phénomène ! La violence sur le lieu de travail n'est pas une affaire privée, il s'agit d'une question de culture d'entreprise et de dignité au travail ; les dirigeants d'entreprise et responsables syndicaux ont un rôle de gestion à jouer dans ce contexte.

*Sigrid Schraml
Secrétaire générale*

présenté le livre lors de cette session et a remis en mémoire tant les personnes que

les activités qui ont marqué l'organisation de leur empreinte au cours du temps. Il s'est également tourné vers l'avenir et, dans cette optique, a mis en lumière l'importance de la poursuite des bonnes relations avec les institutions de l'Union européenne. Il a, par ailleurs, mentionné les principes de base qui animent l'engagement de l'organisation et de ses membres, notamment la foi chrétienne et les idées défendues par le Pape Léon XIII dans son Encyclique, Rerum Novarum. Au cours des prochaines années, l'une des tâches prioritaires d'Eurofedop sera de soutenir le développement du syndicalisme de base par ses organisations membres en Europe centrale et orientale ainsi que dans les pays des Balkans occidentaux.

Bert Van Caelenberg ■



Invités d'honneur à l'occasion du 50^{ème} anniversaire d'Eurofedop à la Hofburg de Vienne. A la première rangée de gauche à droite : Dr. Wolfgang Brandstetter (Ministre fédéral autrichien de la Justice), Dr. Wolfgang Schüssel (ancien Chancelier fédéral d'Autriche), Fritz Neugebauer (président d'Eurofedop), Bert Van Caelenberg (Secrétaire général d'Eurofedop), Annie Reynvoet (épouse de Bert Van Caelenberg), Bartho Pronk (président de l'EZA), Dr. Norbert Schnedl (président fédéral de la FCG, trésorier de l'EZA), Karl Nehammer (Secrétaire général de l'ÖAAB), Dr. Wilhelm Gloss (trésorier d'Eurofedop)

Les organisations membres d'EZA participent à la consultation de la Commission sur le socle européen des droits sociaux

Suite à la crise économique la plus grave depuis des décennies, la Commission européenne a introduit dans ses priorités « une Union économique et monétaire plus approfondie et plus équitable ». Parmi les quatre domaines dans lesquels elle estime devoir renforcer l'intégration et la consolidation, figure la dimension sociale qui requiert une Union européenne dont les liens soient plus étroitement resserrés, plus qu'ils ne l'ont jamais été dans le passé. Le 8 mars 2016, la Commissaire européenne pour l'emploi, les affaires sociales, les compétences et la mobilité des travailleurs, Marianne Thyssen, a présenté le « Socle européen des droits sociaux » et a lancé une consultation sur cette initiative.

Qu'est-ce que ce socle ?

La proposition actuelle contient un résumé de l'« acquis social » tel qu'il existe au niveau de l'UE. La finalité de ce socle est de définir un certain nombre de principes essentiels qui étayeraient le bon fonctionnement et l'équité des marchés du travail, et des systèmes de protection sociale. La proposition n'est pas assortie de projets législatifs mais suggère de nouveaux domaines d'action des institutions européennes et des références additionnelles pour évaluer les performances sociales et les résultats en matière d'emploi. Par ailleurs, l'initiative établit des principes clés et des valeurs communes.

La consultation

La consultation est l'occasion d'évaluer la législation dans le domaine social et de l'emploi au niveau de l'UE, et d'en pointer les carences plus fondamentales. En outre, la Commission aimerait recueillir des informations en retour sur l'ébauche du socle et son adéquation aux nouvelles tendances apparues dans les modèles d'organisation du travail. Donnant suite à la déclaration du Président Juncker : « J'espère que les partenaires sociaux joueront un rôle central dans ce processus », EZA a pris l'initiative d'inviter ses membres à participer au processus de consultation.

Les organisations membres d'EZA

Le syndicat serbe, **SS Bofos**, identifie le chômage comme étant le problème le plus urgent à résoudre en matière d'em-



ploi et la priorité sociale primordiale. Les changements technologiques et la numérisation du travail généreront des pertes d'emplois et pourraient aggraver la dégradation des droits sociaux. **SS Bofos** souligne que les régimes actuels de protection sociale sont incompatibles avec les différentes (nouvelles) formes de travail. Les normes en vigueur devraient s'adapter aux changements du monde du travail. Le système de formation professionnelle allemand a été recommandé au titre de bonne pratique non seulement pour munir les jeunes d'un diplôme mais aussi pour leur assurer une expérience professionnelle et la connaissance de leur profession. **SS Bofos** considère le dialogue social crucial pour renouer avec la convergence dans la zone euro. Bien développé, ce mécanisme du dialogue social peut relever de nombreux défis liés à l'emploi. L'observateur serbe recommande le « transfert » de bonnes pratiques des États membres et le renforcement du dialogue social dans les États membres où il s'avère insuffisant.

L'Association des artistes chrétiens estime que l'imposition du statut d'indépendant est le problème le plus grave en matière d'emploi et la priorité sociale primordiale. Certains emplois sont dépourvus de toute protection sociale et le syndicat se réjouit de voir la Commission reconnaître l'ampleur de la carence de protection de l'emploi dans son Document de travail des services de la Commission. Les tendances démographiques, les nouvelles compétences requises et les nouvelles modalités du travail constituent les grandes tendances qui induisent cette transformation. Elles exercent des pressions sur la solidarité qui est à la base de nos systèmes de sécurité sociale. Nos systèmes éducatifs ne sont pas adaptés aux nouvelles compétences requises et de nouvelles formes de travail (indépendant) voient le jour.

Les deux organisations évoquées posent une question sous-jacente en qualifiant la législation d'inadaptée aux nouvelles formes d'emploi, notamment la définition de ce qu'est un travailleur et qui a droit aux prestations sociales, et dans quelles conditions. EZA salue donc ce diagnostic de la Commission européenne et la reconnaissance de cette tension dans son Document de travail « Key economic, employment and social trends behind a European Pillar of Social Rights » (Tendances essentielles de l'économie, du marché du travail et de la société sur lesquelles le socle s'appuie).

Certaines recommandations du **CET (Centre Européen du Travail)** belge, aboutissement de projets européens sur la formation et l'inclusion de jeunes travailleurs peu qualifiés, ont déjà été proposées :

- Formation & accompagnement intégrés qui conjugue le travail et l'apprentissage
- Apprentissage interactif avec une formation pratique et informelle
- Amélioration des résultats des stages et encouragement à une véritable coopération entre les écoles et les entreprises
- Intégration de l'inclusion sociale dans toutes les procédures d'adjudication de marchés publics.

D'autres organisations membres d'EZA poursuivent la préparation de leur réponse à la consultation.

Esmeralda Van den Bosch ■

Nouveaux concepts dans le secteur des soins infirmiers et soins aux personnes âgées : prévention sanitaire pour le personnel soignant

Projet pilote dans le domaine de la coopération européenne

Après une période de deux ans, le projet « Monde du travail 2020 – conséquences psychosociales des mutations structurelles du travail, un comparatif européen – des instruments efficaces pour une salutogénèse dans les entreprises et les organisations opérant dans le secteur des soins infirmiers et soins aux personnes âgées », auquel l'EZA a collaboré en tant que partenaire, a été clôturé avec succès en août 2016.

Le projet financé dans le cadre du programme Erasmus+ a été présenté à Herzogenrath en Allemagne lors d'une conférence organisée par un des centres membre d'EZA : Nell-Breuning-Haus (NBH). Préalablement au projet des partenaires d'Allemagne, Belgique, Estonie, Italie, Luxembourg, Pologne et Roumanie ont coopéré afin de prendre davantage en compte la santé du personnel soignant sur son lieu de travail.

« Nous ne saurions tolérer que les infirmières et infirmiers succombent sous le poids de leur charge. Il est donc important de créer des conditions de travail attractives et saines », a déclaré l'eurodéputée Sabine Verheyen, une des deux marraines du projet. « Les défis dans le secteur des soins infirmiers et des soins aux personnes âgées du projet « Monde du travail 2020 » sont ciblés et abordés à titre d'exemple – et ceci au-delà des frontières! », d'après l'eurodéputée.

Au cours du projet, les risques et complications pour la santé du personnel infirmier ont été soulevés dans un questionnaire destiné aux établissements dans six des pays participants. Les résultats ont ensuite été discutés avec les institutions respectives afin d'élaborer un concept de formation. Grâce à ce programme, le personnel soignant pourra préserver sa santé et prévenir les risques inhérents à son travail, comme entre autres les problèmes de dos et de l'appareil locomoteur. Les analyses scientifiques font apparaître que le personnel infirmier doit souvent déplacer de lourdes charges, au même titre que les travailleurs du bâtiment.

En même temps, le personnel est confronté à une énorme charge psychosociale, en raison du stress lié aux contraintes de travailler dans la précipita-



Participants à la conférence de clôture qui a eu lieu, en août 2016, à la Nell-Breuning-Haus (NBH), à Herzogenrath en Allemagne. Photo: Axel Gauster, Copyright: 2016 Nell-Breuning-Haus, Herzogenrath

tion et du contact permanent au quotidien avec la mort et la souffrance.

Le projet de formation présenté lors de la conférence est un système modulaire, qui non seulement permet son utilisation en formation initiale, mais également en formation complémentaire et continue. Le curriculum a été testé en deux séances dans le cadre du projet de formation pour garantir sous différentes conditions la réussite dans divers pays européens.

Barbara Steffens, Ministre de la Santé, de l'Émancipation, des Soins et des Personnes âgées de l'état fédéré de Rhénanie-du-Nord-Westphalie et également marraine de ce projet, a souligné l'importance des soins en institution et le maintien de la santé du personnel travaillant dans ce secteur. Même si dans son état fédéré le nombre de personnes optant pour une profession infirmière a récemment augmenté, le plus important est de les maintenir durablement dans cette profession. Pour ce faire, il faudrait une augmentation de l'attractivité.

La promotion du maintien de la santé pour le personnel infirmier, non seulement au travers des formations a été pensée initialement dans le projet « Monde du travail 2020 ». Les conditions générales de pratique des soins sont également importantes. C'est pourquoi une autre conséquence de ces réflexions a abouti à une série de recommandations destinée aux partenaires sociaux et aux responsables politiques.

Ce document élaboré avant tout par l'EZA montre clairement vers quels domaines les partenaires sociaux devraient s'orienter sur la base des expériences pratiques. Lors de l'établissement des conventions collectives, il faudrait avant tout tenir compte du temps de travail et également revoir le niveau de salaire pour les exigences de ces postes. Une attention particulière devrait être portée sur une meilleure conciliation entre la vie privée et la vie professionnelle et aussi sur l'accroissement souvent nuisible de la charge de travail. Il est clairement apparu dans le projet, que des mesures et stratégies concrètes pour une prévention des surcharges de travail sont plus efficaces à partir du moment où elles sont intégrées au quotidien. De ce fait, les partenaires sociaux devraient instaurer des réglementations sur le temps de travail et sur les périodes de pause. Politiquement les enjeux sont avant tout liés à la structure du financement des soins et à la manière dont les prestations sont remboursées. Le temps, les conditions et les méthodes de travail sont en effet moins déterminés par la promotion de la santé pour le personnel soignant, que par les conditions financières, selon les expériences résultant du projet.

Cela soulève la question fondamentale de savoir quelle est la valeur accordée aux soins pour les sociétés européennes.

Norbert Klein ■

EZA au cœur d'un travail de recherche

Dans le cadre de mon Master « Formation extra-scolaire » avec comme matière principale la « Formation extra-scolaire pour adultes » (Université Justus Liebig, Gießen), j'ai effectué un stage de quatre semaines durant les mois d'août et septembre 2016 au Centre européen pour les travailleurs (EZA).

Guidée par mon intérêt pour une recherche qualitative, j'ai pu élaborer un projet sur le thème « Formation interculturelle : les langues comme instrument de dialogue social au niveau européen ». Le projet de recherche proposé par l'EZA a pour objet de démontrer comment l'offre et l'utilisation d'une langue définissent les conditions d'apprentissage et induisent la réussite d'apprentissage qui en découle.

Ceci englobe la question des critères pour choisir les combinaisons linguistiques chez les organisateurs dans les centres d'éducation et de formation, effectués par l'EZA dans le cadre du programme de formation « Dialogue social européen », ainsi que la pertinence de l'offre linguistique pour les participants au séminaire. Dans ce but, j'ai saisi les combinaisons linguistiques des formations effectuées en 2015/2016 pour ensuite vérifier et interpréter cette base de données avec l'aide des hypothèses définies au préalable, par exemple : « Le thème d'un séminaire est décisif pour la participation, indépendamment des langues », ou alors « La langue maternelle proposée pour un séminaire est un critère déterminant pour y participer ».

En comparant les données disponibles avec l'année précédente, on a pu faire une analyse sur une période plus étendue ce qui a permis une interprétation plus large.

L'essentiel de mes recherches se focalisait sur des entretiens avec sept représentants d'organisations de travailleurs du réseau EZA dans le cadre du séminaire « Utiliser efficacement le travail de formation pour le renforcement du dialogue social en Europe » organisé par l'EZA en coopération avec KSI (Katholisch-Soziales Institut - Institut social catholique) en septembre 2016 à Bad Honnef en Allemagne. Le but de ces entretiens était de découvrir

sur quelle base les centres de formation proposent et choisissent les langues. J'ai cherché à savoir jusqu'à quel point les différentes langues proposées limite la participation à un séminaire.

De plus, j'ai voulu savoir si, et dans quelle mesure, les organisateurs s'interrogent sur le choix des langues, s'ils procèdent selon un mode éprouvé ou s'ils adaptent les langues proposées en fonction des connaissances linguistiques des participants inscrits au séminaire.



Sandra Baum

Grâce à ce questionnaire j'ai pu constater, que les organisateurs ne sont en général pas limités à employer des langues spécifiques, mais souhaiteraient également proposer d'autres langues pour leurs événements. Toutefois, il est démontré que le cadre financier donné est souvent perçu comme un obstacle. La collaboration avec les interprètes – déjà dans la phase préparatoire du séminaire – a été présentée comme essentiel pour une formation réussie.

L'analyse des résultats a également montré que les participants assistent volontiers à des séminaires de formation qui ne sont pas conduits dans leur langue maternelle. En outre, j'ai pu constater, que les langues sont choisies en fonction des thèmes, tout en prenant en compte les langues indiquées par les participants comme langue parlée. J'ai également constaté que l'anglais est largement utilisé comme langue véhiculaire.

Pour poursuivre l'analyse de ces données, un travail de recherche plus vaste est nécessaire, dans lequel j'aimerais explorer le choix des langues et les mécanismes inhérents. Je validerai les résultats dans ma thèse de master et les mettrai à disposition de l'EZA. Sandra Baum ■

MENTIONS LÉGALES

Publication

EZA

Centre Européen pour les Travailleurs
Johannes-Albers-Allee 2

D-53639 Königswinter

Tél. +49 - 22 23 - 29 98 - 0

Fax +49 - 22 23 - 29 98 - 22

Courriel : eza@eza.org

www.eza.org

Rédaction

Sigrud Schraml (responsable),
Matthias Homey, Norbert Klein,
Victoria Znined

Conception graphique et composition

HellaDesign, Emmendingen
Courriel : helladesign@web.de

Photos

EZA, Eurofedop, Axel Gauster

Mode de parution

Quatre éditions par an



Cette publication est réalisée
avec l'aide financière de
l'Union européenne.